

Le 25 mars 2020

Aillevillers solidaire !

Nous mettons cette action en place afin de solliciter tous les habitants de la commune, en leur demandant d'être vigilants pour eux bien sûr, mais aussi envers les personnes âgées, fragiles, isolées de leur voisinage.

En effet, si vous constatez que votre voisin ou votre voisine est en souffrance morale, physique, sans aide pour les courses etc...

Merci à vous de faire le signalement à la mairie où une permanence téléphonique est assurée au

03 84 49 21 59

Prenez bien soin de vous, respectez bien les consignes, et en restant chez vous, c'est le meilleur moyen préventif efficace pour vous protéger et protéger vos proches.

On compte sur vous !

Le Centre Communal d'Action Sociale